



CENTRE HOSPITALIER MONTPERRIN
Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
Dr P. LOUARN – Cheffe de Pôle
Service Intersectoriel - Dr F.GUIOT-Cheffe de Service

PROFIL DE POSTE :

Praticien Hospitalier temps Plein
Service Intersectoriel du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'Adolescent

1 – Établissement

Centre Hospitalier MONTPERRIN
109 avenue du petit Barthélémy – 13617 Aix-en-Provence cedex 01

2 - Statut de recrutement

PH ou PC, Psychiatre ou pédopsychiatre, TEMPS PLEIN

3 - Caractéristiques du lieu d'exercice

Le poste de PH propose une affectation principale au CMP adolescent qui dépend du Service Intersectoriel du Pôle de Psychiatrie Enfant Adolescent du CH Montperrin.

- CMP Adolescent : affectation principale
Psychiatre ou Pédopsychiatre : 10 demi-journées basé dans les locaux de l'Ambulatoire Aixois à proximité directe du C.H Montperrin (Équipe pluridisciplinaire comportant 10ETP de personnel non médical et 1.6 ETP médical)
- Possibilité de consultations spécifiques au sein du service intersectoriel sur une à deux demi-journées sur des compétences spécifiques développées par le PH
- Participation à la continuité des soins sur l'unité d'hospitalisation OXALIS : un samedi matin tous les deux mois, un mercredi par mois avec travail sur les sorties d'hospitalisation. (unité ouverte d'hospitalisation de 10 adolescents de 12 à 18 ans sur le CHIAP d'Aix en Provence)

4 – Missions

Les missions du PH au CMP Adolescent sont étroitement en lien avec le parcours de soin adolescent

CMP ADOLESCENT :

- ✓ Le psychiatre a une activité de consultation d'évaluation et de suivi au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Possibilité de responsabilité de l'UF
- ✓ Il est référent du parcours de soin de chaque adolescent et il assure le suivi des patients en situation de décompensation psychique et leur famille (seul ou en binôme) Il reçoit en suivi rapproché selon ses indications ou à la demande de l'équipe pluridisciplinaire.
- ✓ Possibilité de participer et/ou développer des activités spécifiques individuelles ou groupales à partir de ses compétences et en lien avec le projet de la structure.

5 - Organisation du travail

Présence en journée du lundi au vendredi, présence pour le samedi matin à Oxalis tous les deux mois.

Participation aux gardes du CAP 48 basées au CHIAP (2à 3 gardes tous les 4 mois minimum) et aux astreintes senior du CHM (une astreinte et demi de semaine par an environ).

↳ Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Chef du Pôle Dr Pascale Louarn
pascale.louarn@ch-montperrin.fr

Responsable de l'UF CMP adolescent Dr Pascale Louarn
pascale.louarn@ch-monteprrin.fr

Contact : Mme M. MESPLEDE Secrétaire Tél : 04.4.2.16.16.91
martine.mesplede@ch-montperrin.fr

↳ Les lettres de candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à :

Madame PELLEGRINO
Directrice des Ressources Humaines
Centre Hospitalier Montperrin
109 avenue du petit Barthélémy – 13617 Aix-en-Provence cedex 01
secretariat_personnel@ch-montperrin.fr